



Institute for Human Rights and Development in Africa

(I H R D A)

PLAIDER LES VIOLATIONS LIEES AU CONFLIT/JUSTICE TRANSITIONNELLE A LA CADHP

ATELIER D'IDENTIFICATION DES CAS ET DE FORMATION POUR LA SOCIETE CIVILE

ET PRATICIENS DU DROIT

DAKAR, SENEGAL du 3-5 JUILLET 2018

APPEL A CANDIDATURES

L'Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique (IHRDA) accueille maintenant les candidatures des personnes souhaitant participer à un atelier sur le contentieux stratégique et l'identification des cas. L'atelier devrait se tenir à **Dakar, au Sénégal, du 3 au 5 juillet 2018**. L'atelier de formation et d'identification des cas vise à renforcer les capacités des praticiens du droit et des membres des organisations de la société civile africaine des pays qui ont connu des processus de justice transitionnelle ou qui sont engagés dans un processus de transition d'un conflit à la paix post-conflit. Les pays cibles spécifiques pour cet atelier sont: **le Togo, la Guinée, la Burkina Faso, la RCA, le Burundi, la RDC, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Tunisie, l'Algérie, le Niger et le Tchad**.

Contexte de l'activité

Au cours des deux dernières décennies, le contexte des droits de l'homme en Afrique a été de plus en plus dominé par de graves violations perpétrées lors des conflits armés ou par des régimes répressifs. De telles situations sont souvent caractérisées par une impunité généralisée, laissant les victimes sans recours effectif. Des violations complexes couplées à des institutions judiciaires faibles et une expertise juridique limitée pour plaider ces affaires ne sont que quelques facteurs affectant l'accès des victimes à la justice. Lorsque les institutions nationales sont faibles et inefficaces, de tels cas peuvent être plaidés au niveau régional et peuvent apporter la justice et la réparation nécessaires. A ce jour, le nombre d'affaires liées à la justice transitionnelle traitées par les mécanismes africains des droits de l'homme reste minime, en dépit de l'existence d'un énorme potentiel d'obtenir une décision ou un jugement au niveau régional pour réparer les préjudices subis par les victimes, traduire les auteurs en justice et promouvoir des réformes juridiques et institutionnelles en vue de prévenir la récurrence des violations. Pour y parvenir, les capacités des acteurs locaux doivent être

renforcées et le contentieux stratégique devrait être exploité comme opportunité d'accès à la justice et d'amener les auteurs des violations à rendre compte.

Description de l'activité

L'atelier de formation et d'identification des cas qui durera trois jours au total, sera composé de différentes sessions interactives couvrant les sujets suivants: **(1)** les principes et la pratique de la justice transitionnelle; **(2)** le système africain des droits de l'homme, ses mécanismes et procédures; **(3)** le contentieux stratégique et les stratégies de plaider les cas de justice transitionnelle.¹ Ces séances seront suivies d'une discussion finale en plénière sur l'identification des cas par les participants, où les cas potentiels de contentieux au niveau régional seront identifiés et poursuivis plus tard si tous les éléments requis existent. Après la formation, IHRDA travaillera en étroite collaboration avec les partenaires sur place pour développer et préparer les cas à soumettre à un mécanisme approprié. IHRDA animera les sessions avec des facilitateurs sélectionnés ayant une expertise avérée sur des sujets pertinents.

Résultats attendus

Les participants auront acquis des connaissances et des capacités autour de :

- la compréhension des concepts, des principes et de la pratique de la justice transitionnelle, y compris l'identification des cas qui surviennent dans des contextes de JT;
- la compréhension du système africain des droits de l'homme, y compris la CADHP et ses procédures ainsi que les autres mécanismes apparentés - Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant et la Cour de justice de la CEDEAO;
- la compréhension et de l'application des stratégies et des compétences en matière de contentieux stratégique, en particulier en ce qui concerne les cas de justice transitionnelle.

Plus précisément, les participants seront dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour aborder les questions liées à la justice transitionnelle dans leur pays et soumettre ces cas au niveau régional en cas de besoin. Enfin, au moins deux cas seront identifiés et poursuivis conjointement avec le(s) partenaire(s) d'IHRDA dans le(s) pays concerné(s).

¹ Les cas de justice transitionnelle sont des affaires portant sur des violations des droits de l'homme perpétrées dans une situation de conflit ou par un régime répressif pour lesquelles il n'y a eu ni condamnations des auteurs ni réparation à l'égard des victimes. Des exemples de telles violations sont: détention arbitraire, exécutions extrajudiciaires, torture, traitements ou punitions cruels, inhumains et dégradants, violence sexuelle, disparition forcée, déplacement forcé ou violations massives et graves contre un groupe ou une communauté.

Profil du participant

- Un praticien du droit qui a déjà plaidé ou qui plaide actuellement des affaires de droits de l'homme au niveau national ou régional; ou
- Un membre d'une organisation de défense des droits de l'homme (ayant une formation juridique) dont l'organisation est impliquée dans la documentation des violations des droits de l'homme, le plaidoyer ou le contentieux des affaires;
- Un praticien du droit / membre d'une organisation de défense des droits de l'homme travaillant déjà sur des questions ou des cas de justice transitionnelle, et / ou portant un grand intérêt au contentieux dans ce domaine;
- Doit provenir de l'un des pays suivants: Togo, Guinée, Burkina Faso, RCA, Burundi, RDC, Côte d'Ivoire, Mali, Tunisie, Algérie, Niger et Tchad.

Dépôt des candidatures

Veillez remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV à pchabane@ihrda.org et fjangana@ihrda.org au plus tard le **30 avril 2018**. Indiquez sur le sujet du mail: « Candidatures pour la formation IHRDA - DAKAR ».

Si vous êtes sélectionné, IHRDA prendra en charge votre billet d'avion, per diem et logement pendant la formation.

PLAIDER LES VIOLATIONS LIEES AU CONFLIT/JUSTICE TRANSITIONELLE A LA CADHP
ATELIER D'IDENTIFICATION DES CAS ET DE FORMATION POUR LA SOCIETE CIVILE ET
PRATICIENS DU DROIT

Formulaire de candidature

- 1. Prénom: Nom:**
- 2. Titre:..... Genre:..... Nationalité:**
- 3. Nom de l'organisation/affiliée:**
- 4. Poste dans l'organisation:**
- 5. Décrivez la mission et les activités menées par l'organisation:**
- 6. Décrivez votre rôle dans l'organisation ou les thèmes/sujets des affaires que vous traitez:**
- 7. Est-ce que vous avez participé personnellement dans la plaidoirie des affaires judiciaires en matière de droits de l'homme? Veuillez fournir des détails sur ces affaires et la décision judiciaire:**
- 8. Est-ce que vous travaillez actuellement sur une affaire ou est-ce que vous connaissez un cas que vous estimez mûr pour être soumis devant les instances régionales comme par exemple, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ? Expliquez s'il vous plaît.**
- 9. Expliquez les raisons pour lesquelles vous êtes intéressé(e) à participer dans cette formation et qu'est-ce que vous comptez faire avec les compétences acquises ?**